



# Master Sciences du sport et de la motricité

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du sport et de la motricité. 2009, Université Paris Descartes. hceres-02035492

**HAL Id: hceres-02035492**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035492>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris Descartes

Demande n°S3100018387

Domaine : Sciences humaines et sociales / Sciences de la vie et de la santé

Mention : Sciences du sport et de la motricité



Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Cette proposition de master relève d'un dispositif en co-habilitation entre quatre établissements d'Ile de France. L'offre de formation mutualise ainsi les compétences de quatre composantes STAPS issues des universités de Paris 11, de Paris Descartes, de Paris 13 (vague C) et de Paris 10 (vague C). Trois de ces UFR (STAPS de Paris Descartes, 10, et 11) sont associées depuis 2004 au sein de l'école doctorale « Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain » (ED 456). La mise en place de cette ED (qui s'appuie sur une trentaine de laboratoires de la région parisienne) a permis de structurer durablement les collaborations entre les UFRSTAPS et a contribué à la mise en place d'une formation de niveau master co-habilitée. Trois spécialités sont présentées dans le cadre de la nouvelle proposition de la mention. La spécialité recherche « Organisation Sociale du Sport » (OSS) est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre trois établissements (Paris Descartes, Paris 10 et Paris 11). Présentée en 2008 par l'université de Paris 10 (vague C), cette formation a déjà fait l'objet d'une évaluation. La spécialité « Vieillesse, Handicap, Mouvement et Adaptation » (VHMA), présentée en co-habilitation par les universités de Paris 5 et de Paris 11, propose une formation mixte (à la fois recherche et professionnelle). Enfin la spécialité mixte « Entraînement : Biologie, Nutrition, Santé » est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre l'université de Paris Descartes et l'université de Paris 13. Présentée en 2008 par l'université de Paris 13 (vague C), cette formation a déjà fait l'objet d'une évaluation. Confrontés à une baisse des effectifs, les porteurs du projet ont restructuré l'offre de formation de manière significative (diminution du nombre des spécialités, regroupement des deux anciennes mentions en une seule). La présente proposition est clairement présentée et argumentée dans le dossier, ce qui crédibilise l'ensemble. Il reste aux responsables de la mention à lever l'ambiguïté concernant le statut de la spécialité OSS et à détailler les procédures envisagées pour évaluer la formation.

### ● Points forts :

- Le dossier est très bien présenté (clarté de l'exposé et de l'argumentaire, qualité des informations mentionnées).
- La formalisation du présent projet repose sur une analyse approfondie du bilan de la formation et sur l'intégration des remarques soulevées par l'AERES (rapports d'évaluation vague C concernant les universités partenaires dans la co-habilitation). Le dossier présente ainsi de façon détaillée le bilan de l'exercice précédent (effectif, taux de réussite, insertion) et mentionne les noms des différents responsables des spécialités. Par ailleurs, confrontés à une baisse significative des effectifs, les porteurs du projet soulignent la nécessaire restructuration de l'offre de formation (i. e., diminution du nombre des spécialités, regroupement des deux mentions du quadriennal précédent en une seule mention). L'argumentaire développé crédibilise l'ensemble.
- La mutualisation des enseignements constitue un atout important de la mention, que ce soit au niveau M1 (nombreux cours communs au semestre 1, des parcours qui se spécifient au semestre 2) ou M2 (contenus d'enseignement, semestrialisation et modalités de contrôle des connaissances sont semblables quel que soit le site des composantes concernées).
- Des dispositifs pédagogiques particuliers sont proposés (e. g., aide à la professionnalisation, orientation en M1 et M2, utilisation des TICE, ...).
- La mention s'inscrit de façon pertinente dans la cohérence des parcours LMD. Le dossier décrit de façon précise cette intégration. L'offre de formation se positionne en effet à la fois comme un prolongement



naturel des Licences STAPS du site et comme une étape nécessaire vers une poursuite en doctorat (positionnement explicite vis-à-vis de l'ED « Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain » - ED 456).

- L'adossement à la recherche est de qualité. Trois équipes d'accueil et deux UMR sont directement concernées. D'autres laboratoires sont également associés aux enseignements et à l'accueil des étudiants en stage recherche (une vingtaine d'équipes reconnues intègrent le processus de formation).
  - L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs de bon niveau. Par ailleurs, la répartition des intervenants entre scientifiques et professionnels est adaptée aux types de spécialités (P ou R).
  - De nombreux partenariats sont engagés avec d'autres structures (pour la recherche ou/et pour les aspects professionnalisants) : ils sont clairement exposés et cohérents avec l'ensemble de la formation.
- Points faibles :
- Le dossier laisse apparaître une ambiguïté concernant l'orientation de la spécialité « Organisation Sociale du Sport » (OSS). Le document souligne l'orientation mixte de la spécialité (recherche et professionnelle), alors que les partenaires de la co-habilitation (Paris 10 pour la vague C et Paris 11 pour la vague D) présentent cette dernière comme une spécialité exclusivement orientée vers la recherche.
  - Le document ne présente pas de façon détaillée (instruments de mesure, procédures, résultats des enquêtes réalisées, ...) le dispositif d'évaluation de la formation (une seule phrase mentionne le fait qu'un dispositif commun à l'université est proposé).

## Avis par spécialité

### Biologie Nutrition, Santé

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

### Organisation sociale du sport

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

### Vieillesse, Handicap : Mouvement et Adaptation (VHMA)

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

## Commentaire et recommandations

L'offre de formation s'appuie de façon pertinente sur le bilan de l'exercice précédent. En outre, les porteurs du projet ont intégré les remarques soulevées par l'AERES (Vague C : ce point concerne deux spécialités sur les trois proposées dans la présente mention). Malgré une diminution significative des effectifs, la nouvelle organisation est présentée de manière argumentée et crédible. Afin de compléter la description du dossier, deux clarifications sont attendues.

- Il serait tout d'abord important que l'ambiguïté concernant l'orientation de la spécialité OSS soit levée.
- Il serait également intéressant que les porteurs du projet précisent les dispositifs d'évaluation de la formation, afin de compléter (par une approche plus qualitative) les bilans de sortie de la formation.